

**LE CSMOIM SIGNE UNE NOUVELLE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LA FORMATION DE PERFECTIONNEMENT DES MARINS QUÉBÉCOIS**

Québec, le 21 juin 2023 – Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM) annonce qu'une nouvelle convention d'aide financière a été signée le 27 mars 2023 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le but d'assurer une aide financière pour le perfectionnement des marins québécois.

Cette nouvelle entente couvrira les cinq (5) prochaines années, soit la période allant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028. Un montant de 65 000 \$ est disponible pour la première année (1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024), puis 75 000 \$ seront disponibles annuellement pour les quatre (4) années suivantes de l'entente.

De nouveaux critères et davantage de formations admissibles au financement

Le financement offert dans le cadre de l'entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable concerne les candidats admissibles du Québec et les marins du Québec. Auparavant, seules les formations concernant la progression de carrière des officiers étaient couvertes par cette aide financière. Dans la nouvelle entente 2023-2028, davantage de candidats peuvent profiter de cette aide. Ainsi, pour les candidats qui y sont admissibles, de 50 % à 100 % des frais de formation peuvent être couverts par l'enveloppe de financement (pourcentage déterminé selon certains critères et en fonction des formations).

Pour de plus amples informations et pour consulter la liste des formations pouvant être admissibles à cette aide financière, veuillez consulter le site internet du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime : <https://www.csmoim.qc.ca/fr/financement/financement-formation-personnel-maritime>.

À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Le Comité sectoriel est un organisme sans but lucratif qui réunit à la même table les employeurs et les travailleurs de l'industrie maritime. Il veille depuis 2001 à mettre en œuvre des projets visant le développement des ressources humaines et des compétences. Il a aussi pour mission de faire la promotion des métiers et professions liés à l'industrie maritime afin de contribuer à la compétitivité des entreprises et à la croissance de l'emploi dans son secteur d'activité. www.csmoim.qc.ca.

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Information : Laurence Jolicoeur
Conseillère en communication
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
ljolicoeur@csmoim.qc.ca